

TYPES ET SEUILS D'ALERTE :

Fonctionnaires Stagiaires à mi-temps et M2 Contractuels Alternant

Mention « Second degré »

SEUILS	TYPES	GESTION DE LA VIE SCOLAIRE		POSTURE ET ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE	
		Pédagogie	Relations (attitudes)	Obligations professionnelles	Vie dans l'établissement
<p>NIVEAU 1 : SIGNAUX D'ALERTE MINEURS</p> <p><i>Information à l'ensemble des instances impliquées dans la validation (chef d'établissement, référent Inspé, tuteur terrain, inspecteur).</i></p> <p>Remédiations possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite tuteur terrain suivie d'un entretien avec proposition d'objectifs en fonction d'échéances précises • Discussion avec le référent Inspé • Organisation d'une heure de « vie de classe » (CPE + tuteur terrain + stagiaire) • Entretiens menés par le tuteur terrain et par le chef d'établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier de texte non ou peu rempli, • Supports mal présentés et peu lisibles, • Présence de plusieurs fautes d'orthographe, de syntaxe ou de grammaire sur les supports, • manque de précision dans les consignes données aux élèves et/ou langage inadapté, • supports « récupérés » mal connus par le stagiaire qui les utilise. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ambiance de classe agitée, • Difficulté à adopter une posture d'enseignant devant la classe, • Comportement inadapté vis-à-vis des élèves, manque de discernement dans le recours aux sanctions, • Difficultés à adapter les formes d'interventions aux activités prévues (pas de déplacement dans la salle, fait de tourner le dos à une classe agitée, consignes non explicitées,...), • Réticences à présenter ses supports au tuteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas mesurer les enjeux de ces obligations, • Manque d'implication dans la vie de l'établissement (méconnaissance du règlement intérieur, du fonctionnement et du rôle des équipes pédagogiques,...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Appels non effectués ou erreurs répétées dans les appels, • Manquement dans les obligations de présence (cours et/ou réunions), retards, élèves libérés avant la fin de l'heure, • État de la salle qui laisse à désirer en fin de cours ou légères dégradations. 	

<p>NIVEAU 2 : SIGNAUX D'ALERTE REPETÉS, INCIDENTS</p> <p><u>Information à l'ensemble des instances impliquées dans la validation</u> (chef d'établissement, référent Inspé, tuteur terrain, inspecteur).</p> <p>Remédiations possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite-conseil de la/du référent-e Inspé (rappel des enjeux de cette année de stage ainsi que des obligations professionnelles du stagiaire) • Selon les cas, entretien pouvant être mené conjointement par le tuteur terrain et le référent Inspé • Eventuellement mise en place d'un suivi personnalisé : chef d'établissement, tuteur terrain, référent Inspé 	<ul style="list-style-type: none"> • Supports non pertinents de mauvaise qualité, problèmes de conception de situations d'apprentissages lisibles, • Démarches d'apprentissages non adaptées, • Préparations de cours peu travaillées, • Évaluations inadaptées : niveau d'exigence trop ou trop peu élevé, absence de critères de notation clairement définis, • Mauvaise maîtrise des connaissances et compétences qui relèvent de la spécialité ou de la discipline, élèves qui signalent les « erreurs » de l'enseignant, • Programmation non conforme aux référentiels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réactions non adaptées à la situation (renvois de classe, rapports d'incidents ...), • Absence de réaction face aux problèmes de comportement des élèves en cours, • Non prise en compte de la diversité des élèves, non prise en compte du PPS des élèves en situation de handicap, • Absences lors des entretiens planifiés avec le tuteur, • Non prise en compte des conseils donnés concernant la gestion de classe ou aucune application des règles de vie de classe, • En entretien ou lors des rencontres avec le tuteur, manque de recul par rapport à ses pratiques, difficulté à exprimer le vécu en classe ou attitude de découragement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à entretenir des relations professionnelles avec les collègues et la hiérarchie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence perlée, • Nombreux retards ou retards systématiques, • Élèves systématiquement libérés avant la fin du cours, • Dégradations constatées dans la salle, • Soucis de santé récurrents / expression d'un mal-être.
<p>NIVEAU 3 : OBSTACLES AU BON FONCTIONNEMENT DU SERVICE PUBLIC</p> <p><u>Information à l'ensemble des instances impliquées dans la validation</u> (chef d'établissement, référent Inspé, tuteur terrain, inspecteur).</p> <p>Prise en compte par le Rectorat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'évaluation, • Absence de programmation, • Absence de préparation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Agressions verbales ou physiques, • Refus du tutorat dans la classe, • Dénî du stagiaire face aux difficultés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance des obligations professionnelles (d'obéissance, d'impartialité, de neutralité et de laïcité, de discrétion et de secret professionnel) ou des exigences de déontologie du fonctionnaire dans sa vie privée, • Rejet du système et expression idéologique non conforme à l'obligation de réserve ou à l'obligation de neutralité et de laïcité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence longue et non justifiée